



Divosan® G-8 (Canada) Assainisseur granulaire

Révision: 2025-03-10

Version: 01.0

1. IDENTIFICATION

Nom du produit:	Divosan® G-8 (Canada) Assainisseur granulaire		
FDS #:	MS0801006		
Utilisation recommandée:	<ul style="list-style-type: none"> • Agent désinfectant • Nettoyeur/Désodorisant pour Plancher • Industriel/Institutionnel 		
Utilisations déconseillées:	Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées		
Producteur, importateur, fournisseur	<table> <tr> <td>Siège social aux États-Unis Diversey, Inc. 1300 Altura Rd., Suite 125 Fort Mill, SC 29708 Phone: 1-888-352-2249 Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : https://sds.diversey.com</td> <td>Siège social au Canada Diversey, Inc. - Canada 6150 Kennedy Road Unit 3 Mississauga, Ontario L5T 2J4 Phone: 1-800-668-7171</td> </tr> </table>	Siège social aux États-Unis Diversey, Inc. 1300 Altura Rd., Suite 125 Fort Mill, SC 29708 Phone: 1-888-352-2249 Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : https://sds.diversey.com	Siège social au Canada Diversey, Inc. - Canada 6150 Kennedy Road Unit 3 Mississauga, Ontario L5T 2J4 Phone: 1-800-668-7171
Siège social aux États-Unis Diversey, Inc. 1300 Altura Rd., Suite 125 Fort Mill, SC 29708 Phone: 1-888-352-2249 Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : https://sds.diversey.com	Siège social au Canada Diversey, Inc. - Canada 6150 Kennedy Road Unit 3 Mississauga, Ontario L5T 2J4 Phone: 1-800-668-7171		
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)		

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit non dilué

Skin irritation, Category 2
Eye irritation, Category 2A



Mention d'avertissement: Attention

Déclarations sur les risques

CAUSE DES IRRITATIONS CUTANÉES ET DES IRRITATIONS OCULAIRES GRAVES.

prises en garde :

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Peut causer des irritations dans la bouche, la gorge et l'estomac. Porter des lunettes anti-éclaboussures chimiques et des gants résistants aux produits chimiques. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables.

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA) - Sans objet
Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA) - Sans objet.

Voir l'information pour le produit non dilué.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients classifiés

Composant(s)	CAS #	% en poids
biuret	108-19-0	0.5 - 1.5%
N-Alkyl chlorure de diméthylbenzylammonium	68424-85-1	> 0.1 - 1%

4. PREMIERS SOINS

Produit Non Dilué:

Les Yeux: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux.

Par voie cutanée: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Se rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation de la peau : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux.

PAR INHALATION : Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Boire une tasse de lait ou d'eau.

Symptômes/effets les plus importants : Pas d'information disponible.

Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur Sans objet.

Conditions médicales aggravées: Aucun à notre connaissance.

Produit Dilué:

Ce produit est projeté être utilisé non dilué.

Les Yeux: Voir l'information pour le produit non dilué.

Par voie cutanée: Voir l'information pour le produit non dilué.

PAR INHALATION : Voir l'information pour le produit non dilué.

Ingestion: Voir l'information pour le produit non dilué.

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Méthodes particulières d'intervention

Aucun à notre connaissance.

Moyen d'extinction approprié

Le produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié.

Dangers spécifiques

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Aucune.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage :

Méthodes de nettoyage - déversement important. Balayer et déposer avec une pelle dans des récipients appropriés pour l'élimination. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manipulation: Ne pas goûter ni avaler. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver après manipulation. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Ne pas mélanger avec d'autres produits ou produits chimiques, à moins d'indication sur l'étiquette. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit.

Entreposage: Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition:

Produit Non Dilué:

Mesures d'ordre technique:

Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local.

Protection individuelle

Protection des yeux:	Lunettes anti-éclaboussures chimiques en cas de contact ou de risque d'éclaboussures.
Protection des mains:	Gants résistants aux produits chimiques.
Protection de la peau et du corps:	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation. En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée.
Protection respiratoire:	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Mesures d'hygiène:	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Produit Dilué:	Ce produit est projeté être utilisé non dilué.
Protection des yeux:	Lunettes anti-éclaboussures chimiques en cas de contact ou de risque d'éclaboussures.
Protection des mains:	Gants résistants aux produits chimiques.
Protection de la peau et du corps:	En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique granulés	Couleur: Opaque , Clair , Bleu
Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible.	Odeur: Inodore
Seuil de l'odeur: Pas d'information disponible.	Point/intervalle d'ébullition: indéterminé
Point de fusion/point de gel (°C) Indéterminé	Température de décomposition: Indéterminé
Température d'auto-inflammation: Pas d'information disponible.	Solubilité: complètement soluble
Solubilité dans d'autres solvants Pas d'information disponible.	Densité relative (relativement à l'eau): 0.74
Densité 0.74 Kg/L	Densité gazeuse: Pas d'information disponible.
Masse volumique apparente Pas d'information disponible.	Pression de vapeur: Pas d'information disponible.
Point d'éclair Sans objet.	Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible.
Viscosité cinématique Pas d'information disponible.	Phosphore élémental: 0.00 % by wt.
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) : 1.3 % *	pH:
Inflammabilité (solide ou gaz): Ininflammable	Combustion prolongée Sans objet.
Limites d'explosivité - supérieure: indéterminé - inférieure: indéterminé	

* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Sans objet
Stabilité	Le produit est stable
Possibilité de réactions dangereuses:	Aucun à notre connaissance
Produits de décomposition dangereux	Aucun à notre connaissance.
Matières à éviter	Agents d'oxydation. Surfactant anionique. Ne pas mélanger avec des produits chlorés (tels que les javellisants).
Conditions à éviter	Protéger de la chaleur.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:
Contact avec les yeux, Contact avec la peau, Inhalation

Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dus à l'exposition à court et à long terme
Contact avec la peau: Cause des irritations cutanées. Les symptômes peuvent inclure des douleurs (qui peuvent être retardées), des rougeurs et/ou de l'inconfort.
Contact avec les yeux: Cause des irritations oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des douleurs, des rougeurs et des larmoiements.
Ingestion: Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac. Les symptômes peuvent inclure des douleurs d'estomac et des nausées.
Inhalation: Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la toux et des difficultés respiratoires.
Sensibilisation: Aucun effet connu.
Organes cibles (exposition unique) Aucun à notre connaissance.
Organes cibles (exposition répétée) Aucun à notre connaissance

Inscriptions comme cancérigènes: L'alcool éthylique est seulement classé comme un agent cancérigène du groupe 1 par le CIRC et California Proposition 65 lorsqu'il est destiné à la consommation dans des boissons alcoolisées. Nous ne produisons pas de boissons alcoolisées; par conséquent, l'alcool éthylique n'est pas considéré comme un agent cancérigène dans nos produits.

L'alcool isopropylique est seulement classé comme un agent cancérigène du groupe 1 par le CIRC & OSHA en raison de l'exposition éventuelle à des brumes d'acide sulfurique susceptibles d'être générées durant le processus de fabrication. Nous ne produisons pas d'alcool isopropylique; par conséquent, l'alcool isopropylique n'est pas considéré comme un agent cancérigène dans nos produits.

Mesures numériques de toxicité

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Pas d'information disponible.

Persistance et dégradabilité Pas d'information disponible.

Bioaccumulation: Pas d'information disponible.

Mobilité Pas d'information disponible.

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) : Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits dilués): Sans objet.

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) : Non réglementé

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits dilués): Non applicable

Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Description du connaissance DOT (voie terrestre) NON RÉGLEMENTÉ

Description du voie maritime connaissance NON RÉGLEMENTÉ

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

TSCA
DSL

Tous les composants sont répertoriés ou autrement exemptés.
Tous les composants sont répertoriés ou autrement exemptés.

RIGHT TO KNOW (RTK)

Composant(s)	CAS #	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:
Urée	57-13-6	-	-	-	-
biuret	108-19-0	-	-	-	-
Alcool éthylique	64-17-5	X	X	X	-
N-Alkyl chlorure de diméthylbenzylammonium	68424-85-1	-	-	-	-
Eau	7732-18-5	-	-	-	-
Alcool isopropylique	67-63-0	X	X	X	-

CERCLA/ SARA

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ kg)	Section 313
Alcool isopropylique	67-63-0	> 0.1 - 1%			X

Réglementation Canadienne

Composant(s)	CAS #	NPRI
Alcool éthylique	64-17-5	X
Alcool isopropylique	67-63-0	X

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA (National Fire Protection Association)

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 2

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Information supplémentaire -

Produit Dilué: Ce produit est projeté être utilisé non dilué.

Révision: 2025-03-10

Version: 01.0

Cause de la révision: Sans objet
Préparé par : Affaires réglementaires nord-américaines
Avis supplémentaire • Ne contient pas de parfum additionné

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des États, provinciaux et municipaux.